

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2026090 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 04/05/2026

Objet : CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 12/05/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2026=090 Cr_ations et transformations de postes.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20260504-2026090-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 12/05/2026

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	0
QUORUM	3

SÉANCE DU 4 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, au jour du quatre mai à quatorze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 27 avril 2026.

Étaient présents : HEBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, LLORCA Jean-Louis, POUMIROL Emilienne

Étaient excusés :

OBJET : Créations et transformations de postes

Conformément à l'article 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au bureau du conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Ainsi, afin de répondre aux besoins de l'établissement, il est proposé les créations de postes suivantes :

CIS SAINT-GAUDENS

3 emplois d'équipier/chef d'équipe du grade de caporal ou caporal-chef à temps complet.

POOL SUD

3 emplois de chef d'agrès une équipe du grade de sergent à temps complet.

CIS CAZERES

1 emploi de chef d'agrès tout engin du grade d'adjudant, à temps complet.

2 emplois de chef d'agrès une équipe du grade de sergent, à temps complet.

CIS REVEL

1 emploi de chef d'agrès une équipe du grade de sergent, à temps complet.

CIS CTA/CODIS

2 emplois d'opérateurs ou chefs opérateurs du grade caporal ou caporal-chef, à temps complet.

GROUPEMENT POTENTIEL HUMAIN

1 emploi d'officier expert du grade de lieutenant 1^{ère} classe ou hors classe, à temps complet, affecté au service GPEEC.

Cet agent aura notamment en charge la gestion du pool nord (RH, formation, administration...).

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **12 MAI 2026**, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

GROUPEMENT SUD

1 emploi d'officier expert du grade de lieutenant 1^{ère} classe ou hors classe, à temps complet.
Cet agent aura notamment en charge la gestion du pool sud (RH, formation, administration...).

SOUS-DIRECTION SANTÉ – GROUPEMENT SECOURS MÉDICAL

1 emploi d'infirmier de groupement du grade d'infirmier ou infirmier hors classe à temps complet.
Cet agent sera affecté à l'unité d'appui santé aux formations. Il aura notamment pour missions l'animation du réseau des formateurs de la sous-direction santé et l'encadrement d'une partie des infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires.

TRANSFORMATIONS DE POSTES

Par délibération du bureau du conseil d'administration n° 2026-056 en date du 16 mars 2026, il a été créé, dans le cadre du protocole au titre de l'année 2026, 3 emplois d'équipier du grade de caporal.

Au regard des besoins du service, il convient de transformer un des postes en un emploi de chef d'agrès une équipe du grade de sergent, affecté au CIS Saint-Lys.

ENTENDU le rapport de Lcl Yann SANCHEZ,

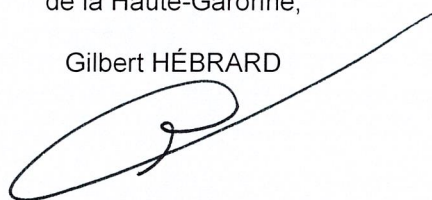
APRÈS en avoir délibéré,

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVENT les créations et les transformations de postes précitées.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



12 MAI 2026

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex